

Lexique

Adjudication : procédé de vente qui s'apparente aux enchères.

Agora : désigne la grande place qui fonctionne comme centre économique et administratif de la cité. C'est là que se tiennent les marchés et que se regroupent la plupart des édifices publics ou religieux.

Aulos : double hautbois dont l'usage est très répandu dans l'Antiquité.

Citharède : un citharède est un chanteur qui s'accompagne à la cithare, un instrument à cordes proche de la lyre.

Conseil : désigne un ensemble de citoyens (*boulè* en grec) recevant les propositions de décrets et soumettant celles-ci à l'Assemblée, dont les membres sont les seuls habilités à voter.

Démarque : magistrat à la tête du « dème » c'est-à-dire d'une circonscription administrative qui, dans l'Antiquité, est l'équivalent de notre « commune ». Le démarque pourrait être comparé au « maire » de la ville.

District : les districts (*chôroi* en grec) désignent les cinq régions de la cité d'Érétrie, comprenant chacune différents dèmes. Par comparaison, il s'agit de sortes de « cantons ».

Drachme : unité monétaire principale de la Grèce antique. Au 5^e siècle av. J.-C., une drachme en argent pèse en moyenne 4 gr et correspond à peu près au salaire d'une journée de travail pour un ouvrier qualifié.

Épistate : haut magistrat dont les responsabilités varient d'une cité à l'autre.

Hiérope : administrateur du sanctuaire. Le hiérope est généralement chargé de l'organisation des sacrifices et des fêtes publiques.

Parodiste (chanteur de parodie) : genre musical de l'Antiquité qui consiste à mettre en musique et déclamer des poèmes épiques (par exemple tirés de l'Iliade et de l'Odyssée) en les transformant et en les adaptant à de nouvelles situations, déclenchant le rire du public.

Rhapsode : poète itinérant qui chante des récits épiques.